

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 40 (1906)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1906.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.

Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

NOS BLOCS ERRATIQUES

(SUITE ET FIN)

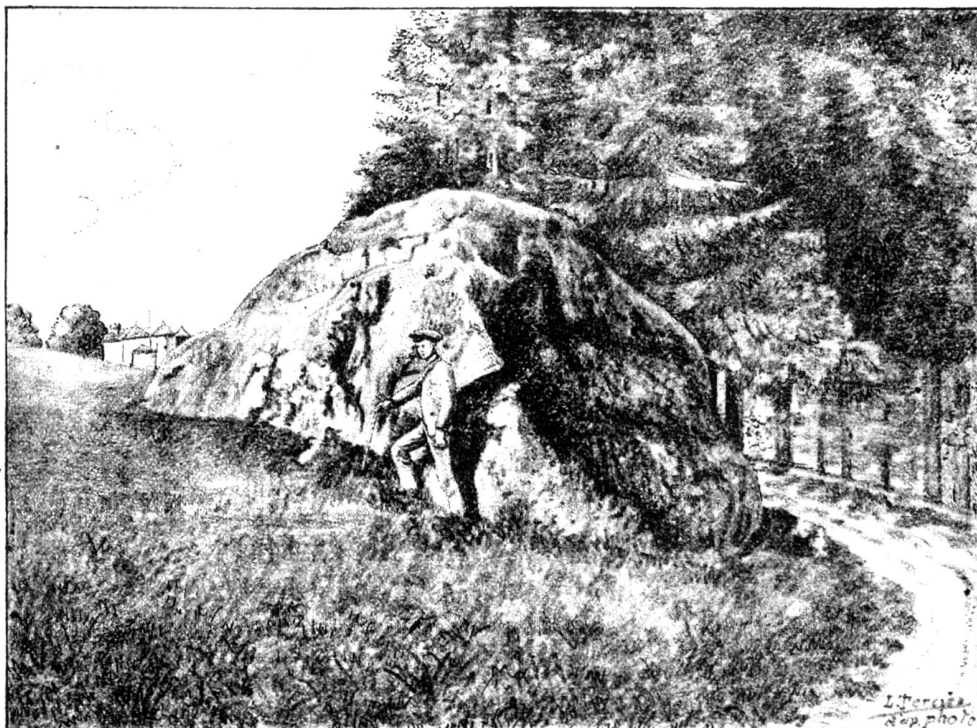
En continuant la course par le chemin de la Châtelainie, on remarque à gauche un granit dressé, de 3 m. de haut, sur 2 m. de large et 4 m. de long. Se ne crois pas toutefois qu'il ait été placé ainsi par les hommes et qu'il puisse rentrer dans la catégorie des monuments préhistoriques.

Sur le sentier de Chaumont et sur le chemin de la Roche de l'Ermitage, on compte encore une quinzaine de blocs assez gros, formant ensemble un volume d'environ 100 mètres cubes.

Sur la Roche de l'Ermitage se trouve une pierre erratique, pas très grosse, enfoncée, et qui a tout-à-fait l'aspect d'une énorme tête de crapaud. (Voir Rameau de Sapin, Août 1906). Un amoureux, dans un moment d'extase, probablement un beau soir d'été, devant un panorama grandiose,

a gravé sur cette pierre, en gros caractères, le nom de la dame de ses pensées : **JULIE**. Hélas ! cette espèce de gens ne respectent rien, pas même les blocs erratiques !!.....

Une remarque que l'on peut faire en suivant cette énumération de blocs, c'est qu'ils sont tous à la même hauteur, sur une ligne presque droite, commençant à la Pierre-à-Bot, pour se terminer à la Roche de l'Ermitage. Ceci est une preuve en faveur de la théorie glaciaire : tous ces blocs ont été déposés



Bloc situé à l'Ouest du Chaumont Rott.

à la place qu'ils occupent, au moment du retrait définitif du glacier, dans la phase terminale.

Il faut encore citer, dans les taillis à l'Est de l'ancien chemin de Chaumont, depuis le banc de pierre, un gisement assez considérable de blocs de protogine. Une quinzaine mesurent de 15 à 30 m³ chacun. De nombreuses pierres ont déjà été exploitées dans cette partie de la forêt.

Des blocs qu'il faut conserver à tout prix, ce sont ceux de Chaumont. Ils ne sont pas nombreux. Le plus gros, passablement enterré, a un volume extérieur de 250 m³. Il est situé à quelques centaines de mètres à l'ouest du Chaumont Prott. De nombreux fragments en ont été détachés pour faire des murs de pâturages. À côté de ce bloc de protogine, le troisième en volume des forêts de Neuchâtel, on compte encore à Chaumont 50 à 100 m³ de granit, répartis entre une dizaine de blocs. Sur la route de Chaumont enfin, à gauche en montant, un peu avant le haut du nouveau sentier, se trouve une pierre erratique assez grosse (10 m³). C'est une sorte de granit très fin, gris vert, tout constellé de paillettes d'argent.

J'ai noté ainsi sur le territoire de Neuchâtel, à peu près 100 blocs erratiques de plus de 5 m³ de volume, dont je viens de citer les principaux. Si j'ai catalogué ainsi les blocs de nos forêts, c'est que, à ma connaissance, personne jusqu'ici ne s'est occupé de la question ; et comme en science aussi, les petits ruisseaux font les grandes rivières, j'ai pensé que ma contribution, si minime soit-elle, pourrait avoir quelque valeur.

À nous les jeunes de recueillir les faits, aux savants le soin de tirer les conclusions, et cette science des phénomènes erratiques, si chère à Agassiz, Guzyot, Desor et Léon DuRoiquier, continuera à progresser.

Edgar Renaud,

membre du Club des Amis de la Nature.

SUR LA SENSIBILITÉ DES INSECTES

Combien de fois a-t-on reproché aux naturalistes d'être cruels. Bon nombre de personnes instruites se laissent guider par des sentiments mal fondés et finissent par trouver cruelle et immorale toute expérience sur les êtres vivants. Le mot vivisection, trop souvent employé et trop généralisé fait imaginer les souffrances les plus atroces. Peut-on, par exemple, appeler vivisection les quelques expériences que je cite plus loin ? Je crois que toute personne connaissant si peu que ce soit la structure du système nerveux dans la série animale donnera une réponse négative à la question. S'il est possible d'admettre que les animaux supérieurs comme le chien ou le cheval puissent éprouver des souffrances analogues, au moins qualitativement, à celles de l'homme, il ne s'agit que d'un anthropomorphisme grossier si l'on attribue les mêmes souffrances aux animaux à système nerveux peu centralisé comme c'est le cas pour les insectes, par exemple.

Qu'est-ce qu'une souffrance physique de l'homme, dans le sens propre du mot ? C'est l'effet d'une irritation du système nerveux, accompagnée et exagérée par l'imagination, les souvenirs, et surtout par l'attention qu'on y porte. Chacun sait qu'une légère piqure produite par une fine aiguille devient intolérable pour bien des personnes, tandis que les écorchures et les piqures bien plus graves faites au cours d'un jeu ou d'une occupation intéressante restent inaperçues. On peut, par une simple suggestion, supprimer des souffrances aiguës, sans supprimer l'effet que produit leur cause sur notre organisme. Existe-t-il une conscience analogue à la nôtre chez les insectes, possèdent-ils cette capacité psychique : l'attention ?

Tous les faits connus paraissent prouver le contraire. Tout au plus peut-on admettre chez eux l'existence d'une conscience, ou pour mieux dire un degré très inférieur d'une de ces « subconsciences » qui sont devenues récemment le sujet de recherches psychologiques, mais dans ce cas il ne reste aucune place pour les véritables souffrances. Quelques observations que je communique ici peuvent, me semble-t-il, servir comme une preuve de plus à cette assertion.

En commençant, il y a quelques années, une étude sur le système nerveux des guêpes, j'ai cru de mon devoir de répéter les expériences classiques démontrant la « soi-disant » mémoire des lieux chez les Hyménoptères. La première condition indispensable pour ce genre d'observations, c'est de laisser aux insectes une liberté absolue et de ne point les déranger dans leurs occupations ordinaires. Cette condition est encore plus indispensable pour juger le degré de leur sensibilité. Il n'est rien de plus facile que de respecter cette règle en étudiant les guêpes.

J'ai eu une chance particulière : Habitant une maison un peu éloignée de la ville, j'ai trouvé deux superbes nids de guêpes ordinaires : un dans le verger qui se trouvait à droite, et l'autre dans un jardin potager à gauche. Pour attirer et apprivoiser en quelque sorte les guêpes, j'eus soin de laisser continuellement sur ma fenêtre une soucoupe d'abord et plus tard une grande assiette remplie de sucre humide. Les guêpes, peu nombreuses les premiers jours, vinrent ensuite en masse, par plusieurs centaines à la fois.

(A suivre.)

W. Merc.

LA « PIERRE-A-BARET »



La véritable « Pierre-à-Baret »
au Nord du Chemin de la Châtelainie.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Neuchâtel, 8 Octobre 1906.

Monsieur le Rédacteur,

Je lis dans le Rameau de Sapin du 1^{er} Octobre 1906, à propos des blocs erratiques qui se trouvent sur le chemin de la Châtelainie, une « légende sur la Pierre-à-Baret » qui m'a fort intéressé. Le malheur est qu'elle ne correspond nullement à mes souvenirs.

Il y a une soixantaine d'années que je parcourais fréquemment le chemin de la Châtelainie, et le bloc dit Pierre-à-Baret n'était point celui que désigne le Rameau de Sapin. La Pierre-à-Baret que je connais se trouve du côté Nord du chemin de la Châtelainie et est beaucoup plus élevée ; elle a la forme d'une mitre d'évêque ou d'une coiffure comme celle que l'on représente souvent sur la tête de Farel ; or, le mot bérêt qu'on dit aussi baret dans le Sud de la France (voir Littré) semble convenir tout-à-fait à la désignation de cette pierre.

La carte qui accompagne le guide du voyageur (de Louis Favre et O^{re} Guillaume) à Neuchâtel et Chau-

mont indique bien la place de la Pierre-à-Baret au Nord du chemin de la Châtelainie, et non à gauche, comme le donnerait à entendre l'article du Rameau de Sapin. Il est constant qu'au commencement du 19^e siècle, les vieillards de la contrée appelaient Pierre-à-Baret le bloc erratique situé au nord du chemin de la Châtelainie et peu distant de la pierre plate dont parle le Rameau de Sapin.

Pour ne pas laisser s'accréditer une légende erronée, il me semble qu'il vaudrait la peine de mentionner, dans le prochain numéro du Rameau de Sapin, cette nouvelle ou plutôt la très ancienne tradition concernant la Pierre-à-Baret.

F. de P.

NOTES FLORISTIQUES SUR LE JURA SUISSE

(SUITE)

Herminium monorchis, R. Br.: - Dords du sentier qui conduit des Monts de Boveresse aux Sagnettes (Tripet, 1876); pâturage au-dessus du temple de Dombresson (D^r Northier, 1862); jeune plantation de sapins Sois-le-Mont, du côté de Clémexin (Tripet, 1886); Combe-Girard près Le Socle (F. et Ch., 1902).

Epipogium aphyllum, Sw.: - Forêt à Derrière-Cremont, en descendant des grandes roches sur le Champ-du-Moulin (H. Welter, D^r Northier, 1872); Forêt des Etruits près St^e-Croix, (V. Andrae, 1889). Forêt des Cambudes entre Couvet et la Drévine. (D^r Lerch, 1879).

Corallorhiza innata, R. Br.: - Bois d'Engollon (Tripet, 1891); à la Cornée, à l'est de la Chaux-du-Milieu, et au bois de la Bande sur Petit-Martel, dans les forêts d'épicéas (M. Moreillon, 1895); à la Combe-Girard près Le Socle, (F. et Ch., 1902).

Narcissus Pseudo-narcissus × *radiiflorus*: - Pâturage entre les Coëbles et la glacière de Monlézi sur Boveresse (D^r Lerch, 1878); aux Sagnettes sur Boveresse (F. et Ch. 1902). Aux Neigeux, derrière Cête-de-Bran (M^{lles} Antoinette et Marguerite de Rougemont, Suin 1893). L'un des parents de l'hybride, le *N. radiiflorus*, n'a pas été rencontré dans cette localité.

Leucoium aestivum, L.: - Trouvé une fois aux allées de Colombier (Brenaudin, Mai 1875). Il existe presque plus entre le Sanderon et le lac de Bièvre depuis le dessèchement des près marécageux.

Galanthus nivalis, L.: - Au nord de Champ-Monsieur sur Neuchâtel (Paul Biolley et Henri Sunod, 1878). Fleurit quelquefois dès la fin de Janvier, comme s'a été le cas en 1884. (Tripet.).

Elodea canadensis, Rich.: - Dans le port de Neuchâtel (F.-A. Forel, 1884). Il est assez probable qu'elle aura été introduite dans cet endroit en 1869, par le D^r Charles Youga, alors professeur d'histoire naturelle à Neuchâtel; M. M. Fauré et Chéland l'ont trouvée en 1904 à l'embouchure du Bied dans le Doubs, aux Gondelbas; dans le Doubs, de la Maison-Monsieur à Biaufoind et au Refrain, 1905 et 1906.

Streptopus amplexifolius, DC.: - Pas rare dans les brousses des Prés-Rolliers, au nord des Verrières (Tripet).
(A suivre).

F. Tripet, prof.